



Croissy sur Celle, le 19 octobre 2010

Enquête d'opinion

Objet : résultat de l'enquête d'opinion.

Résultats	Les panneaux de limitation de vitesse.		Les panneaux de stop.		Les panneaux de céder le passage.		Les ralentisseurs.	
	Fav	Déf	Fav	Déf	Fav	Déf	Fav	Déf
01		X		X	X		X	
02		X	Sans	opinion	Sans	opinion	X	
03		X		X		X		X
04		X		X	X			X
05		X		X	X		X	
06	X		X		X		X	
07		X	X		X		X	
08	X		X		X		X	
09	X		X		X		X	
10	X		X		X		X	
11	X			X	X			X
12	X		X		X			X
13		X	X		X		X	
14	X		X		X		X	
15	X		X		X			X
16	X		X			X	X	
17	X		X		X		X	
18	X		X		X		X	
19		X		X		X		X
20	X		X		X		X	
21	X		X		X		X	
22		X		X	X		X	
23		X		X		X		X
24	X		X		X			X
25	X		X		X		X	
26	X		X		X		X	
27		X		X	X			X
28	X		X		X			X
29	X		X		X		X	
30		X		X		X	X	
31		X		X		X		X
32	X		X		X		X	
33	X		X		X		X	



Résultats	Les panneaux de limitation de vitesse.		Les panneaux de stop.		Les panneaux de céder le passage.		Les ralentisseurs.	
	Fav	Déf	Fav	Déf	Fav	Déf	Fav	Déf
34	X		X		X		X	
35	X		X		X		X	
36		X	X		X		X	
37		X	X			X	X	
38	X			X	X			X
39		X		X	X			X
40	X			X	X			X
41		X	X		X			X
42		X		X	X		X	
43		X	X			X		X
44	Sans	opinion		X	Sans	opinion		X
45	X			X	X		X	
46	X		X		X		X	X
47	X		X		X			X
48	X			X	X			X
TOTAUX	29	19	27	9	37	9	28	21

Nombre de foyers participants à l'enquête d'opinion : 48/110

Conclusions du conseil municipal du 1er Octobre 2010 :

Suite à l'analyse de cette enquête d'opinion et à la délibération du conseil municipal, il a été décidé de mettre à l'étude financière :

- Une limitation de vitesse à 40 km/h dans toute l'agglomération du village,
- La pose de panneaux de céder le passage : rue d'Amiens, de Beauvais et du G.Leclerc.



- La mise en place de deux ralentisseurs : rue de Beauvais (à proximité de la ruelle Lepic) et rue du G.Leclerc (à proximité de la rue du pont de Cocu).
- Implantation d'une limitation de vitesse à 70 km/h à la ferme de la Malmaison.
- La pose de panneaux: contrôles radar fréquents.



Suggestions des foyers

Les panneaux de limitation de vitesse :

- 40 km/h, 45 km/h, 50 km/h,
- 30 km/h sur des zones précises,
- Pose de panneaux "contrôles radar fréquents".

Les panneaux de stop :

- Avec miroir de visibilité pour les automobilistes venant de Fontaine,
- Avec ralentisseurs,
- Zones rouges en gravillons,
- Dans les 2 sens de circulation,
- Placer un stop à la première intersection en venant d'Amiens,
- Placer un stop à la ruelle Lopic,
- Placer un céderle passage à l'église.

Les panneaux de céder le passage :

- Un céder le passage à l'église au lieu du stop,
- Un à l'intersection des rue de Lavacquerie et de l'Abrevoir,
- Dans les 2 sens de circulation,
- Avec interdiction aux + de 3.5t de tourner en venant de Beauvais vers la rue du G.Leclerc.

Les ralentisseurs :

- Sans limitation à 30km/h,
- Zones rouges en gravillons,
- Mise en place de dos d'âne,
- Sur toute la traversée du village,
- Pas à proximité des habitation (nuisances sonores),
- 1 seul ralentisseur en venant de Fontaine.

Autres :

- Prévoir des aménagements pour l'intérieur du village,
- Implantation de radar.